

IV

1. semaine 51

ces/ses

- *ces* : déterminant démonstratif pluriel (suivi d'un nom ou d'un GN)

ex : Ces vagues et ces grands rochers sont impressionnants.

- *ses* : déterminant possessif masc pluriel (suivi d'un nom ou d'un GN)

ex : Il cherche toujours ses affaires.

Astuces : *ces* = ces ... là, *ses* = les siens/les siennes

2. semaine 2

ce/ceux/se

- ce :

- déterminant démonstratif masc sing (suivi d'un nom ou d'un GN)

ex : Regarde ce ruisseau et ce petit pont.

ou

- pronom démonstratif (suivi de qui, que, dont ou du verbe être)

ex : Dis-nous ce que tu vois. Ce sera bientôt l'heure de rentrer.

- ceux : pronom démonstratif masc pl souvent suivi de qui, que, dont

ex : J'écoute ceux qui parlent.

- se : pronom personnel réfléchi à la 3^{ème} pers

Il se promène. (verbe pronominal se promener)

Astuces : ce déterminant = le, ce pronom = la chose, ceux = celles (au pluriel), se est placé devant un verbe

3. semaine 3	<p><i>c'est/s'est</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>c'est</i> : pronom démonstratif + verbe être à la 3^{ème} pers du présent de l'indicatif <i>ex : C'est un copain. C'est lui.</i>• <i>s'est</i> : pronom personnel réfléchi + verbe être à la 3^{ème} pers du présent de l'indicatif <i>ex : Tout le monde s'est amusé.</i> <p>Astuces : <i>c'est</i> = cela est, <i>s'est</i> = me suis</p>
4. semaine 4	Bilan des règles vues au cours des semaines 1, 2, 3 et du premier semestre